

## L'Hôtel d'Adhémar de Lantagnac

### J.G. Martial-Salm

Le dernier article paru dans le bulletin n°36 de la SAHM, concernant la famille d'Adhémar à Menton, évoquait l'Hôtel dit « d'Adhémar », rue Saint-Michel.

La fille de Jean-Balthasar de Daniel, intendant de la garnison de Monaco, et de Catherine Pretti de Sainte-Marie, Anne-Marie Rose de Daniel (1) épousait à Menton, le 13 octobre 1766, Pierre Antoine Alexandre d'Adhémar de Lantagnac (2). Elle apportait aux d'Adhémar par contrat de mariage, ou bien par héritage (nous n'avons pas encore pu le découvrir) (3) l'Hôtel qui avait été construit pour son père Jean-Balthasar de Daniel (4).

L'originalité de l'architecture de cet hôtel est sa construction sur un plan quadrilatère ménagé sur quatre façades sur rues, sur cour et sur jardin. La façade de la rue Saint-Michel a été défigurée par l'adjonction d'un bâtiment à un étage couvert d'une terrasse, lorsque le tracé de la rue a été modifié (après 1811). Le portail à carrosses donnant sur cette rue a été englobé dans la construction d'une boutique – l'aile construite entre la Place aux Herbes et la cour à carrosses a pu être adjointe ultérieurement pour abriter les services du gouverneur- la façade sur ladite cour est très sobre, seul ressort le portail donnant sur le grand escalier. Muré actuellement, il garde son architecture classique : double pilastres plats à faible décrochement supportant un tympan cintré et surbaissé au-dessus d'une forte corniche moulurée. La façade sur la place de Grève et l'ancienne rue des Marins est aussi très simple ; seule la façade sur jardin est d'une architecture plus recherchée. Le rythme architectural est donné par le léger décrochement d'un avant corps central les deux pilastres d'ordre colossal de part et d'autre de la façade et par les bandes moulurées soulignant les étages.

La décoration se limite à une forte corniche moulurée sous le toit, trois balcons en fer forgé aux trois fenêtres du premier étage et à l'ornementation des fenêtres du rez-de-chaussée à « chapeaux de gendarmes », cintres moulurés les couronnant. La disposition intérieure se présente ainsi : au rez-de-chaussée, c'est-à-dire le rez-de-jardin : les appartements de réception : salle à manger et salon d'apparat : de part et d'autre de l'entrée, en arrière un escalier à deux volées conduit au premier étage, aux chambres et dépendances.

Les pièces de ces deux niveaux sont décorées de peintures, dites à « trumeaux » (5) placées au-dessus des portes, des cheminées, des glaces ; ce sont des peintures sur toile marouflées dans un encadrement généralement sculpté de motifs finement ciselés. Des glaces à encadrement de même style, des consoles dorées

primitivement, des cheminées en marbre complètent l'ornementation. Cet aménagement du décor présente des styles différents : le style rocaille Louis XV des peintures et des encadrements des trumeaux et des glaces aux motifs d'arabesques et de feuillages ; le style Louis XVI d'une manière plus dépouillée, qui se trouve seulement dans des peintures. Un troisième genre : celui des peintures « à fresque » d'une chambre (époque Directoire).

Dans la salle à manger : un trumeau entre les deux fenêtres au-dessus de la glace, dont l'encadrement rocaille subsiste : scène peinte -décor champêtre- trois personnages en costume Louis XV : un jeune homme à chapeau tricorne et deux jeunes femmes, dont l'une est assise, un petit garçon en costume mentonnais et bonnet phrygien (?) présente des fruits (?) dans une corbeille ; le plafond, dont le décor mérite une très grande attention, un panneau central à motifs architecturaux en trompe-l'œil, encadré de guirlandes et de quatre médaillons à motifs champêtres. La peinture murale : draperies en trompe-l'œil tardives (Napoléon III). Au fond de la pièce : une armoire monumentale de style Louis XV à avant-corps central et deux portes latérales -les panneaux des portes sont moulurés et chantournés ; ce meuble servait de présentoir pour la vaisselle d'apparat.

Le salon de réception, de l'autre côté du vestibule, qui est aussi décoré de fresques à motifs de larges volutes et des armoiries de la famille, est orné de cinq trumeaux, consacrés à des scènes champêtres et aux charmes de la campagne... Au dessus des deux consoles, entre les trois fenêtres, deux panneaux peints : sur l'un un petit garçon joue du pipeau et fait danser un petit garçon et une petite fille qui se tiennent par la main ; sur l'autre les mêmes danseurs se reposent sous un arbre, un jeune homme leur offre des fruits (?). Au-dessus de la cheminée, dans un encadrement de rocaille, une scène champêtre : un jeune couple assis sous des frondaisons et buvant -le jeune homme lève son verre ; un petit garçon leur apporte une offrande de... : au fond des vendangeurs s'activent et apportent du raisin dans une cuve en bois. Au-dessus des portes, deux autres panneaux d'un style différent (Louis XVI), sans encadrement représentent des enfants nus, sur l'un ils jouent et travaillent aux champs ; les petits jardiniers bêchent et tirent de l'eau du puits, sur l'autre, ils se balancent sur une branche d'arbre posée en équilibre sur une pierre. Les murs sont tapissés de papier peint Napoléon III : fausses draperies retenues par des glands et de gros cabochons.

L'escalier conduit au premier étage -une belle ferronnerie Louis XVI accompagne cette montée.

Sur le palier : une entrée donne accès à trois chambres. Des trumeaux peints ornent les dessus de porte, les entre-fenêtres, les linteaux des cheminées. Des guirlandes de fleurs et de feuillages, des arabesques, des coquilles, forment les encadrements encore dorés de ces différents éléments. Toujours des scènes champêtres, dans des paysages agrémentés de chaumières ou de fabriques (fausses

ruines). Ici c'est un groupe d'enfants jouant à la main chaude sous un bel arbre ; là les mêmes enfants jouent aux billes ; une troisième scène les montrent faisant tourner une toupie ; une quatrième, un petit garçon sort de sa cage un petit oiseau et le montre à deux petites filles. Trois autres panneaux évoquent les scènes galantes dans des parcs ornés d'architecture à l'antique. Sur l'un, trois jeunes femmes assises sur l'herbe près d'une cascade, tandis qu'une quatrième tend son tablier pour recevoir les fruits qu'un jeune homme, grimpé dans un arbre, lui jette ; sur un autre, une jeune femme écoute, dans le jardin, la musique que joue un jeune homme sur une mandoline (semble-t-il) ; enfin, le dernier, une des scènes les plus charmantes : un jeune homme élégamment vêtu tend dans une cage un petit oiseau à une belle jeune femme assise. Serait-il le jeune couple Rose et Alexandre d'Adhémar ?

Les murs de l'une des trois chambres sont peints d'éléments décoratifs extrêmement curieux : décors à l'antique de la fin du XVIIIe siècle. Le retour aux modes de l'antique et le goût antiquisant marquent les années révolutionnaires. Ce décor pourrait dater de l'époque Directoire, vers 1795. Aussi mérite-t-il d'être analysé. Il a remplacé les toiles décoratives dites « toiles peintes », dont certains éléments sont encore placés dans la cage d'escalier : scènes de style Louis XVI représentant des enfants jouant dans un décor à l'antique : colonnes ou pyramidons en architecture trompe-l'oeil. Dans cette pièce, trois panneaux peints à l'huile – au milieu, sur une sorte d'île des scènes de l'histoire de Didon et Enée. Sont ainsi évoqués : Didon et Enée se jurant un amour éternel, Enée voyant son père Anchise en rêve, Didon sur son bûcher. Les costumes, le décor, les armes sont « à l'antique ». Chaque panneau se présente comme une toile tendue sur un encadrement. Entre ces grands panneaux, des trumeaux avec motifs « à la Pompéi », dans des écoinçons des têtes d'hommes barbus ou casqués, des têtes de femmes couronnées de guirlandes de fleurs. La frise sous la corniche du plafond, peinte en faux-marbre, est ornée de motifs à l'antique avec des médaillons où jouent des amours ; même les volets intérieurs des fenêtres sont peints dans ce style : bustes à l'antique, mufles de lion. Au plafond : une jeune femme drapée, une allégorie (mais laquelle ?) tenant des instruments : une torche, une flèche... Une autre pièce au même étage, mais indépendante, est remarquable pour la toile de Jouy qui la tapisse. Toile du XVIIIe à motifs de paon posé sur des branches de feuillages répétés et disposés sur des diagonales. Le mobilier de cette pièce : armoire à boiseries chantournées Louis XV et portes vitrées pour le corps du haut laisse supposer que c'était une salle d'archives. Que conclure devant un décor aussi important, aussi riche et dans l'ensemble d'aussi belle qualité ?

Tout l'ensemble du décor est semblable à celui qui existe dans les hôtels aixois ou les châteaux de Provence à la même époque. La qualité de la peinture, la finesse de la ciselure des encadrements des trumeaux et des glaces laissent supposer un artiste habile en cet art décoratif très spécifique de la Provence.

Le mobilier encore en place, notamment la grande armoire de la salle à manger (dont les exemplaires se retrouvent encore dans les bastides provençales) est de la même origine. Est-ce étonnant de la part de celui qui fit construire cet hôtel, Monsieur de Daniel ? N'était-il pas originaire de Marseille ?

Le style des divers éléments décoratifs permet de fixer approximativement la date de construction de l'hôtel vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les aménagements ultérieurs témoignent du goût des comtes d'Adhémar qui ont voulu maintenir l'hôtel de famille en le mettant au goût du jour. Ils ont su le préserver jusqu'à nos jours.

### Notes

- (1) Anne-Marie Rose de Daniel - née à Menton le 18 janvier 1745. Morte en cette même ville le 13 mars 1802.
- (2) Pierre Antoine Alexandre d'Adhémar de Lantagnac - né à Menton le 25 octobre 1730 ; y décède le 25 mars 1785. Gouverneur de Menton en 1759 (voir bulletin n°36, p.16).
- (3) Contrat de mariage passé le 1<sup>er</sup> octobre 1766 pardevant Maître Antoine Félix Pastore, notaire à Menton, entre Pierre Antoine Alexandre d'Adhémar de Lantagnac, chevalier de l'Ordre militaire de Saint Louis, gouverneur, et de Rose Daniel, fille du très illustre Jean Balthasar Daniel. Etablissement de la dot fixée à 30 000 livres payables en dix ans à 5 % d'intérêt par an. Sont établies les diverses manières de paiement. Jacques Antoine Marie Daniel, fils et frère de l'épouse, se porte garant du paiement de cette dot. Le contrat est passé dans la maison d'habitation du sieur Jean Balthasar Daniel. Ont signé : Daniel, d'Adhémar, « Rosette » Daniel, Daniel fils, Charles Joseph Capponi, Jean Joseph de Clavesana.  
Archives départementales des Alpes-Maritimes, 3 E 88/7 f°382 et 383 - registre in F relié
- (4) Jean Balthasar de Daniel, mort à Menton le 9 décembre 1784. Intendant pour le roi de la garnison de Monaco. Négociant et correspondant de la Maison de Commerce « Roux » de Marseille. Le 17 février 1740, il épouse à Menton Catherine Félicité Pretti de Sainte-Maire, fille de Horace (1720-1749) dont il a quatre enfants. Veuf, il épouse en secondes noces, le 27 décembre 1750 : Thérèse de Monléon, fille de Joseph Marie et de Sylvie de Villarey (1734-1755).
- (5) Partie d'un mur entre deux fenêtres, décorée de peintures réalisées sur toile et encadrées.